



## COMMUNE DE CORNAUX

### Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la demande d'un crédit supplémentaire de CHF 36'000.00 pour le nettoyage et l'assainissement des canaux de ventilation de la salle omnisports

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

#### 1. INTRODUCTION

La salle omnisports de Cornaux est une infrastructure importante de notre communauté. Avec la construction de l'Espace ta'tou, elle est devenue encore plus recherchée pour l'utilisation par les clubs de sports et les associations, ainsi que les écoles.

Des plus jeunes aux plus âgés, les occupants de ces infrastructures se croisent journalièrement, du matin au soir, tant dans les vestiaires que dans les salles de sports.

#### 2. SITUATION ACTUELLE

Lors de sa construction au début des années 90, il a été retenu que l'aération des vestiaires et de la salle de sports se fasse par un seul système de canalisation couplé à des monoblocs d'aération. Un contrat d'entretien a été passé avec une entreprise de la région spécialisée pour la maintenance de la machinerie.

Depuis quelques mois, des alarmes relatives au système d'aération se sont déclenchées presque journalièrement. Le personnel d'entretien de la commune a dû intervenir à chaque fois pour remettre en marche le système après avoir recherché en vain les raisons de ces alarmes.

Avisée, l'entreprise d'entretien a procédé à des contrôles approfondis afin de découvrir les motifs de ces alarmes. Ce faisant, il a été constaté que les canaux d'aération n'avaient jamais été nettoyés depuis la construction. Ainsi, les photos prises par les appareils de contrôles ont démontré que les canaux étaient recouverts à l'intérieur de déchets, de salissures et autres dépôts qui obstruaient en partie les conduits et bouches d'aération.

De plus, il a également été constaté que lors de la construction et de la pose des installations de l'aération, il n'a pas été prévu de trappes d'accès pour l'entretien et le nettoyage desdits canaux, entretien qui devrait être effectué tous les 7 à 10 ans afin d'assurer une bonne ventilation du bâtiment et des locaux.

### 3. PROPOSITION

Au vu du problème, les travaux qui doivent être effectués entrent dans la catégorie stipulée "*Entretien du bâtiment*" et ne peuvent être considéré comme un plus dans la valeur du bâtiment. De fait, nous devons ajouter le montant des travaux au chapitre 346 "*Salle omnisports*", compte 346.314.00 "*Entretien du bâtiment*" du budget 2015 de la commune de Cornaux.

Au vu du montant relatif à l'exécution de ces travaux spécifiques, et par le fait qu'ils sont apparus en début d'année 2015, la somme n'a pas été portée au budget 2015. Aussi, le Conseil communal se voit dans l'obligation de solliciter du Conseil général un crédit supplémentaire afin de procéder au nettoyage et à l'assainissement des canaux d'aération de la salle omnisports.

Sur la base du devis proposé par l'entreprise mandatée, le montant de la présente demande est calculé comme suit :

Nettoyage des installations de ventilation ( <i>canaux d'extraction et de pulsion + installation de trappes de visite</i> ),	CHF 33'700.00
Location d'un pont roulant pour la salle de sports, ( <i>hauteur ~12 mètres</i> )	CHF 700.00
Divers et imprévus	<u>CHF 1'600.00</u>
<b>Total</b>	<b><u>CHF 36'000.00</u></b>

### 4. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre en considération le présent rapport et d'adopter l'arrêté que nous vous proposons ci-après.

Cornaux, le 04 mai 2015

CONSEIL COMMUNAL